

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	67 (1938)
Heft:	1
Rubrik:	Mot d'ordre de notre Évêque

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mot d'ordre de notre Evêque

Jeudi, 18 novembre, a eu lieu à Ste-Ursule la réunion des institutrices du canton. Son Excellence Monseigneur notre Evêque la présida avec sa bienveillance habituelle. Dans la salle régnait une atmosphère de sympathie et d'union qui mit tout le monde à l'aise.

La séance s'ouvrit par un compliment plein de délicatesse et d'à-propos, puis Monseigneur nous donna des directives précises et importantes.

Donnez à vos élèves des convictions profondes, nous dit-il d'abord. Ces convictions ce sont des principes bien établis, des idées maîtresses qui règlent la conduite et dirigent toute la vie. L'institutrice inculque ses principes à ses élèves dans les leçons de religion ; c'est un honneur pour elle de collaborer avec le prêtre dans cet enseignement essentiel. Elle doit donc expliquer très clairement le catéchisme et donner aux enfants des certitudes sur les vérités de notre foi. Mais, pour atteindre ce but, l'institutrice doit avoir elle-même des convictions profondes, être enthousiasmée par la beauté de notre religion. Alors, elle communique son ardeur à ses élèves et devient pour eux un exemple de vie chrétienne dirigée par une foi agissante.

Donnez à vos élèves la fierté d'être catholiques. Les Fribourgeois établis en pays protestant abandonnent trop facilement leurs pratiques religieuses. Le respect humain les paralyse ; ils n'osent pas faire passer leur foi dans leurs actes ; ils considèrent leur religion comme une infériorité et parlent et agissent comme s'ils avaient à se la faire pardonner. Et pourtant, notre religion est la plus belle et la seule vraie : nous sommes donc des privilégiés. Les enfants doivent être profondément convaincus de cette vérité. Qu'ils s'attachent personnellement à la foi catholique et qu'ils en soient fiers ; ils en ont le droit.

Enfin, nos élèves doivent être fiers d'être fribourgeois. Trop souvent les Fribourgeois n'aiment pas avouer leur origine : ils se croient moins intelligents, plus arriérés, en un mot, inférieurs aux autres Suisses. On le leur a fait sentir si souvent ! Il faut que cette mentalité change. Apprenons aux jeunes Fribourgeois qu'ils peuvent être fiers de leur canton. Ils sont une race solide, laborieuse et persévérente ; ils ont su garder leurs anciennes coutumes sans négliger de suivre le progrès. Enfin, malgré les obstacles, ils ont conservé vivante leur foi catholique. Voilà qui doit leur inspirer la légitime fierté d'être fribourgeois !

Nous sommes sorties de cette réunion plus fières de notre canton et de notre religion. Les paroles pleines d'enthousiasme de notre Evêque ont ranimé notre zèle. Les institutrices ont quitté Ste-Ursule reconfortées et fermement décidées à remplir le mieux possible leur tâche.

Nous, les benjamines, élèves du cours normal, nous admirions le dévouement de toutes ces institutrices et nous sentions en nous croître le désir de leur ressembler et de continuer leur œuvre.

FRANCINE BOVET,
